

Paris, le 15 février 2022

[LABEL RSE]

PME+, un label plus engagé pour la création de valeur en France



Créé il y a 7 ans et porté par la FEEF, le label **PME+** est le label RSE des **entreprises françaises indépendantes**, fournisseurs de la distribution alimentaire et non alimentaire. Il rassemble 180 entreprises dans toute la France qui s'engagent à progresser chaque année dans leur démarche RSE.

Le label PME+ renforce aujourd'hui son positionnement et son identité et fait évoluer son référentiel autour de plusieurs thématiques : la création de valeur en France et dans les territoires, la mise en place d'achats responsables, l'engagement de l'entrepreneur dirigeant et la dynamique d'amélioration continue.

Un référentiel RSE renforcé autour de 4 thématiques

Les parties prenantes du label PME+ (les entreprises labellisées, les enseignes de la distribution et les consommateurs) perçoivent le label PME+ comme **le label des entreprises françaises à taille humaine ayant des pratiques engagées sur les enjeux de développement durable et un logo visible sur les produits**. La robustesse de l'audit est mise en avant.

Une consultation des parties prenantes, menée en 2021 (cf encadré), a fait émerger 4 points d'attentes par rapport au label et son référentiel.

- **La création de valeur en France et dans les territoires.** Les répondants plébiscitent le rôle des PME+ pour la création de valeur en France sur plusieurs critères : un site de production/transformation en France, l'actionariat et le siège social installés en France, un approvisionnement français selon les disponibilités, la création d'emploi sur le territoire et un savoir-faire français. Bien que chaque entreprise ait ses particularités, le référentiel doit permettre de mesurer les efforts réalisés et les résultats sur ce sujet.
- **Un approvisionnement responsable.** Le label PME+ doit permettre de mesurer les efforts réalisés et les résultats concernant les achats responsables pour ses matières premières et ses produits transformés, dans une logique d'amélioration continue.
- **L'engagement de l'entrepreneur dirigeant.** L'entretien de l'entrepreneur dirigeant lors de l'audit est bien reconnu comme incontournable lors de l'audit de labellisation (87%)
- **La dynamique d'amélioration continue.** La majorité des répondants (62%) pensent qu'une entreprise doit maintenir ses efforts sur ses points forts et progresser sur ses points faibles en mettant en place un plan d'actions.

Le référentiel PME+ comporte 20 exigences. Son premier enrichissement sera mis en œuvre en 2022 et concernera l'incitation des entreprises à avoir une stratégie de création de valeur France.

« Les labellisés sont des entreprises en recherche d'amélioration continue en matière de RSE. Elles veulent aussi toujours aller plus loin ! Toutes les évolutions que nous allons mener pour enrichir le référentiel ont été plébiscitées par les labellisés eux-mêmes et par les enseignes parties prenantes du label » explique **Isabelle Frappat, Responsable Pôle développement et RSE de la FEEF.**

Une consultation qui confirme l'évolution du label

L'objectif de la consultation PME+ menée du 14 juin au 15 septembre 2021 est de **sonder la communauté PME+ et les parties prenantes, dont les enseignes de la distribution, sur les thématiques clés du label et d'identifier les enjeux RSE auxquels le label doit répondre.**

Ouverte aux entreprises labellisées, aux enseignes de la distribution et aux consommateurs, elle recense **266 participations** à une enquête en ligne (60% d'entreprises labellisées) et des entretiens menés par le cabinet conseil indépendant « Des Enjeux et des Hommes », partenaire du label depuis son origine via Ecocert Environnement, l'organisme tiers indépendant réalisant les audits prévus par le référentiel PME+. [Lire la restitution de la consultation \(pdf\)](#)

- [La carte de France des PME+](#)
- [Le référentiel PME+](#)
- [Le comité de gouvernance](#)

A propos du label PME+

Ce label, porté par la [FEEF](#) est inspiré de la norme ISO 26000, avec un audit annuel effectué par un organisme indépendant, Ecocert Environnement. Les entreprises labellisées sont ancrées dans leur territoire et engagées dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

La communauté PME+ compte 180 entreprises françaises indépendantes. Grâce au logo PME+ visible sur les produits, les consommateurs peuvent reconnaître et privilégier, au moment de leur achat, des entreprises françaises à taille humaine qui s'investissent dans la préservation de l'emploi local, la protection de l'environnement. Le label est soutenu par les grandes enseignes de la distribution qui privilégient un approvisionnement et une consommation responsables. PME+ c'est 180 entreprises, 36 000 produits, 21 000 emplois, 310 sites de production. En savoir plus : www.label-pmeplus.fr

A propos : La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les fabricants PME des produits de grande consommation. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 200 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garanties de la souveraineté alimentaire et industrielle de la France, ces entreprises de nos régions s'engagent au quotidien en faveur de l'approvisionnement local, des circuits courts et des produits responsables. www.feef.org

Contact presse FEEF : Virginie Feuillebois - vfeuillebois@feef.org - 01 47 42 43 33

